

<b>Contrevenant</b>	<b>Domicile</b>	<b>Infraction</b>	<b>Date de la sentence et amende</b>	<b>Juge</b>
Paul Chiasson	Étang du Nord	Dérogação à ses conditions de permis de pêche au homard en ayant débuté ses activités avant 5 h.	4 février 2009 750 \$	Jean-Paul Décoste
Alex Clarke	Grosse-Île	Pêche au homard sans permis, en période de fermeture et dans une lagune des Îles-de-la Madeleine.	4 février 2009 2250 \$ + interdiction de se retrouver dans une lagune pour les trois prochaines années, sauf lorsqu'il se retrouve à bord du bateau <i>Going Gray II</i> pour y pêcher.	Jean-Paul Décoste
Marty Clarke	Grosse-Île	Pêche au homard sans permis, en période de fermeture et dans une lagune des Îles-de-la Madeleine.	4 février 2009 2250 \$ + interdiction de se retrouver dans une lagune pour les trois prochaines années.	Jean-Paul Décoste